



Procédure pénale : la demande de mise en liberté ou DML

Actualité législative publié le 17/07/2023, vu 1168 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Procédure pénale : la demande de mise en liberté ou DML

Code de procédure pénale, dila, légifrance :

Article 148

Version en vigueur depuis le 05 juin 2016

Modifié par LOI n°2016-731 du 3 juin 2016 - art. 75

En toute matière, la personne placée en détention provisoire ou son avocat peut, à tout moment, **demander sa mise en liberté**, sous les obligations prévues à l'article [147](#). Toutefois, à peine d'irrecevabilité, aucune demande de mise en liberté ne peut être formée tant qu'il n'a pas été statué par le **juge des libertés et de la détention**, dans les délais prévus au troisième alinéa du présent article, sur une précédente demande. Cette irrecevabilité s'applique de plein droit sans qu'elle soit constatée par ordonnance du juge d'instruction.

La **demande de mise en liberté** est adressée au juge d'instruction, qui communique immédiatement le dossier au procureur de la République aux fins de réquisitions.

[...]

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032655652

DE PLUS :

<https://urgence-lamorandiere-avocats.com/urgences-penales/demande-de-mise-en-liberte-dml>

<https://www.maitredelamorandiere.fr/garde-a-vue/dml-demande-de-mise-en-liberte>

<https://www.avocat-stefania.fr/details-quels+sont+les+delais+pour+statuer+sur+une+demande+de+mise+en+liberte-131.html>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1042>

<https://www.village-justice.com/articles/remise-liberte-une-personne-placee-detention-provisoire,34375.html>

<https://www.ruben-associes.com/domaines-intervention/avocat-demande-de-mise-en-liberte/>

<https://www.avibitton.com/droit-penal/detention-provisoire-mise-en-liberte/>

<https://www.david-bitboul-avocat.com/actualites/la-demande-de-mise-en-liberte-dml/>

<https://temin-avocat.com/demande-de-mise-en-liberte/>

FORUM :

<https://www.forum-juridique.net/penal/delits/detention-provisoire/notification-de-refus-suite-dml-non-recue-t38866.html>